



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, RÉUNION DU 29 MAI 2007

Procès-verbal

Version Provisoire

Association Loi 1901 Plan Bleu pour l'environnement et le développement en méditerranée
15 Rue Ludwig van Beethoven - F06560 Valbonne Sophia Antipolis - France
Dépôt modificatif en préfecture de Grasse sous le N° 0061006581 le 20/12/1999
Parution au J.O.R.F. le 22/01/2000
SIRET : 333 322 485 00025 NAF : 731Z

Sophia Antipolis
Juillet 2007

L'Assemblée Générale du Plan Bleu pour l'Environnement et le Développement en Méditerranée s'est tenue le mardi 29 mai 2007 à 10h00, à l'Institut du développement durable et des relations internationales (IDDRI), 6 rue du Général Clergerie, 75116 Paris, sous la présidence de M. Lucien CHABASON.

Etaient présents au titre de membres de l'association :

M. Guillaume BENOIT	Conseiller auprès du Conseil Général du Développement Agricole - Maroc
M. Lucien CHABASON	Président du Plan Bleu
M. Georges de MAUPEOU	Président de l'Association « Echanges méditerranéens pour l'eau, la forêt et le développement »
M. Bertrand HERVIEU	Secrétaire Général du Centre International des Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes
M. Jean-Paul LANLY	Ingénieur Général du GREF <i>et</i>
M. Thierry LAVOUX	Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables - Inspection Générale de l'Environnement
M. Jean de MONTGOLFIER	Trésorier du Plan Bleu

Etaient excusés et avaient envoyé leur pouvoir :

M. Larbi CHAKROUN	Président de l'Association Internationale des Forêts Méditerranéennes
M. Mohamed ENNABLI	Président de l'Institut Méditerranéen de l'Eau - Vice-Président du Plan Bleu
M. Bernard GLASS	Secrétaire général du Plan Bleu
M. Pierre LAFFITTE	Sénateur - Fondation Sophia Antipolis
M. Jacques LESOURNE	
M. Jean MARGAT	Vice-président du Plan Bleu
Mme Odile ROUSSEL	Sous-Directrice de l'Environnement - Ministère des Affaires Etrangères

Etaient présents au titre de représentants de membres de l'association :

M. Philippe ORLIANGE	Représentant M. Jean-Pierre BARBIER, Agence Française de Développement, Département Méditerranée
Mme Coralie NOEL	Représentant M. Jean RENARD, Président de l'Office International de l'Eau
M. Jean-Marc HOFFMANN	Représentant Mme Michèle ROUSSEAU, Secrétaire Générale, Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables
M. Philippe BEYRIES	Représentant M. Philippe VINÇON, Sous-Directeur des Echanges Internationaux, Ministère de l'Agriculture et de la Pêche

Etaient absents et excusés :

Mme Sophie BOISSARD	Directrice Générale, Centre d'Analyse Stratégique
Mme Sylvie ESPARRE	Directrice à la Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires
M. Christian ESTROSI	Président du Conseil Général des Alpes-Maritimes
M. Georges FRECHE	Président du Conseil Régional de Languedoc-Roussillon
M. Hugues de JOUVENEL	Directeur Général de Futuribles
M. Emmanuel LOPEZ	Directeur du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres (CELRL)
M. Christian MANTEI	Directeur de l'ODIT (Observation, Développement et Ingénierie Touristiques)
M. Alain PIALAT	Directeur de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée et Corse
M. Camille de ROCCA SERRA	Président de l'Assemblée de Corse
M. Jacques THEYS	Chef du centre de Prospective et de Veille Scientifique, Direction de la recherche et des affaires scientifiques et techniques, Ministère de l'Equipement
M. Michel VAUZELLE	Président du Conseil Régional PACA
M. Adelin Villevieille	Président du Groupe « catastrophes naturelles et technologiques » VATI/ICCT (UNESCO)

Etait absent et excusé le commissaire aux comptes du Plan Bleu :

M. Serge DURIF	Expert Comptable
----------------	------------------

Etaient présents en qualité de personnel du Plan Bleu :

M. Henri-Luc THIBAUT	Directeur
M. Luc DASSONVILLE	Directeur adjoint
M. Loïc FIQUET	Responsable administratif et financier

Etaient présents en qualité d'invités du Plan Bleu :

M. Christian AVEROUS	Chef de la Division des Performances et de l'Information Environnementale - Direction de l'Environnement - OCDE
Mme Françoise CHAMBA-RENOUX	Direction du Tourisme - Mission des affaires internationales
Mme Stéphanie FAVRE	Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables (en charge de l'Equipement et des Transports)
Mme Anne GED	Solving France
Mme Sophie VILLERS	Conseil Général de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Espaces ruraux

Le Président Lucien Chabason ouvre l'Assemblée générale à 10 heures.

Compte tenu des membres présents ou représentés (11) et des pouvoirs (7) qui ont été envoyés, il est constaté que le quorum (18 sur 30) est atteint, comme il résulte de la liste de présence annexée au présent procès verbal.

L'Assemblée confirme que toutes les obligations réglementaires relatives à la convocation, à l'envoi des documents et à la tenue de la présente assemblée générale ont été remplies. Elle en donne acte au Bureau.

Après avoir présenté la structure institutionnelle du Plan d'Action pour la Méditerranée - dont le Plan Bleu est un centre d'activités régionales - et avoir souligné l'importance du partenariat euro-méditerranéen et de ses initiatives (Horizon 2020), le Président propose à l'Assemblée l'ordre du jour suivant, qui est adopté :

- Rapport sur les activités conduites en 2006,
- Approbation des comptes 2006,
- Quitus au bureau et à ses délégués,
- Affectation du résultat 2006,
- Orientations stratégiques 2007-2015,
- Programme 2007,
- Renouvellement du Bureau,
- Questions diverses.

1. RAPPORT SUR LES ACTIVITES CONDUITES EN 2006

Henri-Luc Thibault, Directeur du Plan Bleu, présente les activités conduites en 2006, sur la base du rapport préalablement communiqué par voie électronique aux membres et aux invités.

Suite à cette présentation, l'Assemblée générale, à l'unanimité, approuve le document en tant que rapport moral sur l'exercice 2006.

2. APPROBATION DES COMPTES 2006

Jean de Montgolfier, Trésorier du Plan Bleu, présente les comptes 2006, sur la base du rapport financier préalablement communiqué par voie électronique aux membres et aux invités.

Les participants prennent également connaissance des rapports du commissaire aux comptes, Serge Durif, excusé.

A l'unanimité, l'Assemblée générale approuve les comptes de l'exercice 2006.

3. QUITUS

A l'unanimité, l'Assemblée générale donne ensuite quitus au bureau et à ses délégués pour la gestion de l'exercice 2006.

4. AFFECTATION DU RESULTAT 2006

Lucien Chabason, Président du Plan Bleu, propose à l'Assemblée générale d'affecter l'excédent de l'exercice 2006 - soit 136 523 € - au report à nouveau créditeur, le portant ainsi à 585 192 €.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

5. ORIENTATIONS STRATEGIQUES 2007 - 2015

Henri-Luc Thibault, Directeur du Plan Bleu, présente le cadre d'intervention stratégique (CIS) du Plan Bleu pour la période 2007 – 2015, tel qu'il résulte des travaux qui ont été récemment conduits en interne.

L'Assemblée générale en prend acte.

6. PROGRAMME 2007

Henri-Luc Thibault, Directeur du Plan Bleu, sur la base du tableau récapitulatif joint au CIS, présente les activités et productions prévues pour l'exercice 2007.

L'Assemblée générale en prend acte.

Des observations formulées à l'issue de chaque présentation et des réponses apportées par le Président et le Directeur du Plan Bleu, il résulte que :

- **Positionnement du Plan Bleu en Méditerranée**

Au-delà de son statut juridique d'association française de la loi de 1901, le Plan Bleu est essentiellement une organisation internationale au service des Parties Contractantes à la Convention de Barcelone. A ce titre, le Plan Bleu dispose d'un mandat qui en fait l'un des centres d'activités régionales du Plan d'Action pour la Méditerranée (PAM).

Dans les processus globaux, la Méditerranée continue à rester insuffisamment reconnue en tant que région du monde, pour de multiples raisons (éclatement entre trois continents, conflits, performances médiocres, production intellectuelle insuffisante). L'un des rôles du Plan Bleu est donc d'aider la Méditerranée à renforcer sa présence dans le concert international. A cet égard, le

rapport produit en 2005 par le Plan Bleu (RED) constitue un excellent outil de promotion de la Région, ledit rapport ayant notamment inspiré la Stratégie Méditerranéenne pour le Développement Durable (SMDD).

Toutefois, il est à regretter que la connaissance de la SMDD reste encore aujourd'hui largement confidentielle. Les efforts développés par le Plan Bleu doivent donc viser à faire connaître ses travaux bien au-delà des sphères environnementales.

A ce titre, le Plan Bleu est invité à renforcer sa présence dans les pays méditerranéens, notamment ceux du Sud, pour aider au décloisonnement et à l'ouverture de débats intersectoriels sur le développement durable.

- **Productions du Plan Bleu**

Il est essentiel que le Plan Bleu renforce ses capacités de production d'informations chiffrées (statistiques et indicateurs) sur l'environnement et le développement durable en Méditerranée. Ces bases lui permettront de présenter des résultats en matière de rating et de benchmarking, dont les pays sont demandeurs.

Ces activités méritent d'être prolongées par la diffusion vers les pays méditerranéens – dans le cadre de plate-formes d'échanges - d'outils, de méthodes, d'instruments et d'exemples de bonnes pratiques utiles aux réflexions nationales sur les stratégies de développement durable.

Sans être prescripteur, car ce n'est pas son mandat, le Plan Bleu a un rôle important à jouer en matière d'analyse des politiques et de leur efficacité.

Aux analyses développées dans les secteurs identifiés comme prioritaires par le CIS, le Plan Bleu doit croiser des expertises à caractère « transversal », notamment sur les questions de financement. Les analyses thématiques devront également comprendre un volet économique, étant noté que l'économie de marché joue un rôle important dans les processus régionaux d'intégration.

- **Organisation et contenu des prochaines assemblées générales**

Un plus grand rapprochement entre les différentes instances de gouvernance du Plan Bleu apparaît souhaitable.

A ce titre, l'assemblée générale annuelle pourrait consacrer une partie de ses débats, au-delà des éléments de l'ordre du jour qui ressortissent au statut de l'association, à l'analyse d'une question intersectorielle identifiée comme prioritaire en Méditerranée, en présence et avec la participation des points focaux français du PAM et du Centre d'Activités Régionales Plan Bleu, ainsi que des membres français de la CMDD.

- **Partenariats**

Les partenaires présents ont confirmé l'intérêt – en terme de lisibilité - qui s'attachait à disposer d'un cadre d'intervention stratégique (CIS) du Plan Bleu avec des objectifs à moyen terme, sur le fondement duquel les partenariats pourront désormais être noués dans la durée et non sur la seule base de projets à court terme.

- **Emplois et ressources du Plan Bleu**

L'importance des ambitions affichées par le CIS a été soulignée. Elles impliquent une augmentation significative des ressources. Pour ce qui concerne les ressources humaines, la direction du Plan Bleu entend à la fois capitaliser les acquis et l'expérience du personnel en place et renforcer les potentiels internes de compétences. Pour cela, le Plan Bleu procèdera à des recrutements de jeunes diplômés et sollicitera la France et les autres pays méditerranéens pour qu'ils mettent à disposition des experts de haut niveau.

7. RENOUELEMENT DU BUREAU

L'ensemble des membres sortants ayant renouvelé leur candidature et aucun autre candidat ne s'étant fait connaître, 5 candidatures sont mises aux voix. Elles sont acceptées à l'unanimité.

Le nouveau Bureau est donc constitué ainsi qu'il suit :

- Lucien CHABASON, Président
- Mohamed ENNABLI, Vice Président
- Jean MARGAT, Vice Président
- Bernard GLASS, Secrétaire général
- Jean de MONTGOLFIER, Trésorier

8. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question diverse n'est présentée.

9. CLOTURE DE LA REUNION

L'ordre du jour étant épuisé, le président remercie les participants et clôt l'assemblée à 13 heures.



Le Président
Lucien CHABASON